

CARTOGRAPHIE DES RISQUES TVA

29 octobre 2019
Me François MANGIN

Public :

Experts-comptables, collaborateurs confirmé

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Faire un tour d’horizon de l’actualité du contrôle fiscal en matière de TVA.
Savoir identifier et mesurer les zones de risques.
Connaître les sujets les plus régulièrement investigués par l’administration fiscale.

Contenu de la formation :

Le chiffrage des risques

- Délai de prescription.
- Risque en base et calcul du rappel, pénalités.
- Cascade TVA et profit sur le trésor.

TVA collectée

- Exigibilité et paiement tardif de la TVA.
- Assujettissement de certains produits, subventions, indemnités.
- Opérations exonérées et option pour la TVA.
- Le régime des débours, les remboursements de frais.
- La détermination du redevable, les cas d’auto-liquidation.

TVA déductible

- Les cas de remise en cause des droits à déduction.
- Le traitement des réductions de prix et des impayés.
- Le sort de la TVA facturée à tort.
- La notion de lien direct et la théorie des frais généraux.
- Récupération partielle de la TVA, activités mixtes, calcul des droits à déduction.

Opérations internationales portant sur les biens

- Exportations et importations.
- Livraisons et acquisitions intracommunautaires, les transferts physiques de biens.
- Opérations complexes : triangulaires, ventes en dépôt consignation les ventes de biens après montage ou installation.
- Vente en franchise de TVA.

Opérations internationales portant sur les services

- Les nouveaux principes applicables aux services en B to B.
- Les nouveaux principes applicables aux services en B to C.
- Notion de preneur assujetti.

- Les prestations de service dérogatoires (prestations immobilières, transport de passagers, foires et expositions, locations de véhicules)
- Les prestations de services intra-groupe.
- Les relations entre un siège et sa succursale.

Opérations internationales

- Les cas d'auto-liquidation de la TVA.
- L'obligation de s'immatriculer dans un état étranger.
- Les demandes de remboursement de TVA.

Moyens pédagogiques et techniques :

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : hôtel Ibis, 5-7 avenue Georges Pompidou à Gap
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 09h-18h
- **Groupe** : 20 personnes